

Adresse de correspondance :

Chancellerie municipale
Case postale 927
2740 Moutier
Tél. 032 494 11 11

**AUX MEMBRES
DU CONSEIL DE VILLE**

Moutier, le 8 mars 2022/vs

Annulation de la séance du Conseil de Ville du lundi 28 mars 2022

Mesdames les Conseillères de Ville,
Messieurs les Conseillers de Ville,

Lors de sa séance du 7 mars 2022, le Bureau a décidé de **ne pas convoquer la séance du Conseil de Ville du lundi 28 mars 2022**, en raison du peu de matière à traiter.

Le prochain rendez-vous est fixé au **lundi 25 avril 2022**, séance lors de laquelle les réponses seront apportées à une partie des interventions parlementaires en suspens.

Le procès-verbal de la dernière séance du 28 février 2022 ainsi que les interventions parlementaires qui y a été déposées sont disponibles sur le site internet de la Municipalité (www.moutier.ch).

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Conseillères de Ville, Messieurs les Conseillers de Ville, à l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du Bureau du Conseil de Ville

La Présidente :



D. Sauvain

L'Adjointe au Chancelier :



V. Simonin

Copie :

- Conseillers de Ville suppléants
- Conseil municipal
- Presse
- Concierge Sociét'halle
- Chefs de service